ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973



5e CIRCONSCRIPTION

Lucien LE PUIL

Chef d'Entreprise

Candidat sans étiquette

Electrices, électeurs,

Droite, gauche, centre... des mots, toujours des mots...

Je suis un candidat sans étiquette, parce je crois que celui qui a le courage de se présenter seul prouve ainsi qu'il croit lui-même en la force de ses idées.

Sans étiquette parce que j'ai horreur des classifications définitives et que je crois que la vie doit consister au contraire en une permanente remise en question de soi-même et de ses idées.

Sans étiquette enfin, parce que je voudrais réunir et non pas diviser, parce que je crois que la fin ne justifie jamais les moyens, qu'au contraire tout est moyen et que la paix dans l'amitié est le seul bien véritable qui vaille tous les sacrifices.

C'est pour celà que je récuse absolument la théorie matérialiste de la lutte des classes. Et si je suis candidat c'est pour combattre ce que je considère comme une hérésie et un manque de discernement. C'est parce que je crois aussi que la masse des humbles et qu'on appelle le peuple, est bien plus sage, bien plus avisée, enfin moins... politisée.

Et je suis là pour lui poser une question, sans intermédiaire : Electeurs et Electrices de Lorient et des environs, ne pensez vous pas que les réformes suivantes soient nécessaires et suffisantes pour répondre à vos aspirations et à votre volonté ?

1) - CREATION D'UNE TAXE DE SOLIDARITE

d'un montant adéquat sur la valeur ajoutée et redistribuée également à raison de 1 000 F par mois et par emploi quel qu'il soit et où qu'il soit. Il suffirait d'être inscrit dans une entreprise pour y avoir droit. Donc fin de l'exode, fin de la concentration, fin du chômage, équilibre de la concurrence, augmentation importante des bas salaires sans hausse des prix. Cette taxe épuiserait en effet les bénéfices procurés aux entreprises prospères par l'alignement de leurs prix sur ceux des entreprises marginales qu'elles oppressent de plus en plus par la concurrence, qui consiste à mettre au chômage des gens âgés et difficiles à reclasser au moment où les jeunes ont souvent du mal à trouver un emploi.

Un revenu supplémentaire serait assuré par une participation à la masse salariale, harmonisée entre les entreprises concurrentes, indexée sur le chiffre d'affaires, et dont l'augmentation, qui ne pourrait correspondre qu'à une augmentation de la production, serait répartie en valeur absolue et non en pourcentage.

2) - INDEXATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES CHARGES SOCIALES ET DES IMPOTS,

ce qui permettrait d'augmenter le revenu des fonctionnaires, des familles, des retraités automatiquement et en proportion de l'augmentation de la production.

Ce qui procurerait à l'Etat des recettes croissantes pour les investissements publics, le tout sans inflation possible. L'Etat n'a pas à faire cadeau des impôts comme c'est le cas actuellement pour se procurer de l'argent, pour encourager la publicité et les investissements très souvent démagogiques. L'augmentation du pouvoir d'achat du grand nombre ne dépend pas de ces investissements, mais c'est ceux-ci qui doivent en dépendre. Ne mettons pas la charrue devant les bœufs.

3) - CREATION D'UN FONDS NATIONAL D'INVESTISSEMENTS,

prêtant sans intérêt pour des besoins utiles, alimenté par une taxe sur la valeur ajoutée ou par un déficit budgétaire qui ne fait pas monter les prix comme le prouve éloquemment l'exemple récent des Etats-Unis, ou encore par un relèvement des réserves obligatoires des Banques.

4) - CREATION D'UN OFFICE FONCIER

qui achèterait et revendrait tous les terrains à un prix modique et unique, étant bien entendu que c'est la communauté par ses routes, ses usines, ses écoles etc... qui donne toute la valeur à un terrain. Une taxe au M2 sur tous les terrains non bâtis et non cultivés pourrait persuader les spéculateurs de vendre.

5) - PLAFONNEMENT DE TOUS LES REVENUS

(pas d'impôt en dessous) à 30 000 F. par an + 10 000 F. par personne à charge.

Sans doute ces réformes sont audacieuses, mais il faut savoir si nous voulons être une nation... ou des individus !

Il ne s'agit pas de porter atteinte à la propriété privée, mais, au contraire, de la développer, car l'intérêt général n'est pas que la terre ne soit à personne.

De même il n'est pas question de porter atteinte à l'entreprise privée car diminuer la marge de manœuvre du chef d'entreprise c'est aussi augmenter sa marge de sécurité vis à vis des autres, c'est engager la responsabilité de tous.

En un mot ces réformes tendent toutes à l'équilibre, qui veut dire étymologiquement égalité dans la liberté, deux conditions pour la fraternité.

Les Idées mènent le monde, dit-on, à vous de décider si les miennes méritent un certain éclat, que votre choix ne manquerait pas de provoquer. Là est mon seul but !

Vu le candidat.

Suppléant :

Madame Élisabeth LE PUIL

Professeur

Imp. Le Roux - Hennebont